

## TRIBUNE

### L'APRÈS COVID-19 SE PREPARE DÈS MAINTENANT!

Esquisse de réflexion sur la RDC Post-Covid19

Par l'Honorable Sénateur Guy LOANDO MBOYO

**« L'instant de la crise peut donc constituer le Kairos, autrement dit : le moment opportun pour mettre au clair un diagnostic et redessiner l'avenir »**

De la colonisation, en passant par la fin de la guerre froide et la crise économique de 2008, l'Afrique en général et la République Démocratique du Congo en particulier ont toujours subi les différentes crises majeures qui ont émaillé la planète précédemment sans en anticiper l'après. Prévenir les risques, c'est savoir envisager la suite des événements à partir d'un certain nombre des scénarios envisageables.

Au-delà d'être une catastrophe inextinguible qui endeuille brutalement le monde, l'Afrique et même notre Pays qui en a perdu quelques-uns de ses dignes filles et fils, **cette pandémie est une opportunité pour repenser l'ordre de nos priorités et transformer en profondeur notre Pays.**

**Cette esquisse de réflexion sur notre Congo post-Covid-19, est un appel à contribution de toutes les intelligences de ce Pays** sur la manière dont notre futur commun doit être envisagé, car le monde va profondément changer après cette crise et notre Pays à l'instar de plusieurs autres, devra choisir entre l'action transformatrice ou l'inanition autodestructrice.

La pandémie du Covid-19 qui frappe de plein fouet le monde et qui s'est subrepticement invitée chez nous en République Démocratique du Congo marque un bouleversement important qui ouvre une ère d'incertitudes et de déséquilibres majeurs. Notre pays a, dès la découverte des premiers cas, répondu à la crise sanitaire par des mesures d'urgence inédites en temps de paix dans le cadre de la mise en œuvre de l'état d'urgence décrété par Son Excellence Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, à savoir :

- Fermeture des frontières aux passagers ;
- Isolement de la capitale Kinshasa du reste du Pays ;

- Interdiction des rassemblements et réunions de plus de vingt (20) personnes ;
- Fermeture des écoles, universités et églises.

A ce jour, malgré toutes les projections des scientifiques, personne n'est à mesure de prédire avec exactitude la fin de cette pandémie ou combien de temps cette crise va durer. **Quoi qu'il en soit, il y aura un après Covid-19 avec toutes les conséquences imaginables et nous devons nous y préparer dès maintenant.**

### **A quoi ressemblera la RDC après cette crise ?**

Telle est la grande question que nous devons tous nous poser gouvernants et gouvernés, sans en avoir la prétention de détenir la vérité suprême sur la suite des événements.

Le système sanitaire, le cadre macroéconomique, le droit du travail, la bonne gouvernance, le système éducatif, la sécurité alimentaire sont les points sur lesquels j'apporterais ma perspective du lendemain.

- **La santé n'a pas de prix**

Sur le plan sanitaire, malgré les efforts louables du Professeur Jean-Jacques MUYEMBE et son équipe de riposte pour ralentir la propagation du virus, nous savons aujourd'hui que cette crise a un effet révélateur sur le faible niveau de résilience des structures de santé face aux épidémies et situation d'urgence.

L'évaluation externe du Règlement Sanitaire International a montré que les capacités minimales du pays à prévenir, détecter et riposter rapidement aux menaces pour la Santé Publique sont encore faibles. La revue des épidémies connues depuis 2016 a relevé que l'investigation et la réponse était tardive et inadéquate suite à l'absence ou mieux, l'impréparation des équipes d'interventions rapides et du manque de pré positionnement des kits répondant au design des épidémies potentiels et le déficit de coordination de la surveillance et de la riposte.

Pour le cas actuel du Covid-19, les structures sanitaires sont dépassées par les quelques malades hospitalisés, et il paraît alors évident que cette pneumonie

virale ne pourrait être prise en charge à grande échelle à cause de notre système de santé précaire. Les appareils d'assistance respiratoire, par exemple manquent cruellement dans de nombreux hôpitaux et notre capacité à procéder à des tests de dépistage massif reste limitée ; nous n'avons pas encore atteint 200, en termes de dépistage journalier<sup>1</sup>.

L'apparition de l'épidémie du Covid-19 constitue également d'une remise en question pour l'élite dirigeante de notre Pays ; confinée chez elle en raison de la fermeture des frontières et de la surcharge exponentielle des structures sanitaires des pays occidentaux se rendant compte qu'il sera impossible de se faire évacuer en cas d'urgence sanitaire comme il en était le cas pour plusieurs alors qu'elle a œuvré au délitement de notre système de santé. **Il devient clair que nous devons y consacrer plus de ressources**, à ce titre, les sociétés d'assurances établies en RDC doivent assumer leur mandat social en investissant dans le développement des structures sanitaire de qualité.

Cette crise aura eu le mérite de démontrer que **la santé devra dorénavant être placée comme secteur stratégique et prioritaire pour le développement du Pays** conformément au Plan National de Développement Sanitaire recadré pour la période 2019-2022. Pour cela, nous devons répondre à différents défis post-Covid-19 :

- Sur les 8.266 centres de santé que comptent notre pays seuls 1006 sont construits en matériaux durables, ce qui représente 12%<sup>2</sup>, et, le secteur a une faible capacité à assurer la maintenance des infrastructures et équipement acquis, due à l'absence des unités de maintenance compétentes opérationnelles à différents niveaux. Il sied à cette fin d'accroître l'enveloppe du budget de l'État alloué à la santé publique qui est de 5 à 15 %, afin d'investir davantage dans le développement des infrastructures sanitaires viables.
- Création d'emplois durables dans le secteur de la santé : il se pose un problème de déséquilibre dans l'organisation des filières et dans la répartition équitable des professionnels de santé. Selon l'OMS, le ratio du nombre de médecins par 1000 habitant pour la RDC est de 0,2 au lieu 2,2 de moyenne mondiale, nous plaçant dans le rang des 54 Pays au monde qui connaissent une pénurie aiguë de prestataires de services de santé. Cela étant dû aux mauvaises conditions de travail, l'insuffisance des mesures incitatives et le non-paiement des salaires pour certains et la modicité pour ceux qui en sont bénéficiaires. En 2017, sur l'effectif de 161.966 agents, 47.052 sont bénéficiaires de salaire soit 29 % des agents. Quant à la prime

<sup>1</sup> Sources : données de l'institut nationale de recherche biomédicale.

<sup>2</sup> Sources : Plan National de Développement Sanitaire recadré pour la période 2019-2022.

de risque 106.838 agents toutes catégories confondues en sont bénéficiaires soit 65,9%.<sup>3</sup>

- Diminution de l'exportation des médecins à l'étranger pour la gestion de nos propres hôpitaux en proposant des conditions de travail optimales au niveau local et le recours aux professionnels de la santé disséminés dans la diaspora congolaise, etc.
  
- Investissement dans l'industrie pharmaceutique afin de répondre aux besoins croissants de la population ;

Le Pays présente des fortes chances de sortir renforcé de cette crise, à condition de limiter les dégâts, penser à l'avenir notamment en capitalisant sur l'expérience acquise dans la lutte contre le virus Ebola.

Mais la grande réforme sanitaire Post-Covid-19 à objectif social urgent reste la mise en place d'un système de couverture de santé universelle (CSU) telle que prévue par la loi n° 18/035 du 13 décembre 2018 fixant les principes fondamentaux relatifs à l'organisation de la Santé publique en RD Congo et figurant parmi les cibles du troisième Objectif de Développement Durable (ODD) relatif à l'Accès aux soins.

Le défi ici revient à mettre en œuvre des stratégies techniquement faisables et politiquement acceptables pour assurer un équilibre entre les 3 dimensions de la CSU, à savoir la population à couvrir, les services à offrir, et le niveau d'allègement de la charge financière des personnes couvertes.

Les discussions ont déjà commencé au niveau du gouvernement dans ce sens.

Son implémentation passe inéluctablement par l'adoption au parlement d'une loi sur le régime d'assurance maladie universelle.

### • Réinventer l'économie Congolaise

Sur le plan économique, les agitateurs du chiffon rouge prédisent à l'unanimité que les effets pervers du Covid-19 sur les économies africaines risquent d'annuler les progrès accomplis récemment sur le plan du développement.

La RDC a, d'ores et déjà baissé à 1%<sup>4</sup> les prévisions 2020 du taux de croissance fixé initialement à 4,4%, le FMI table d'ailleurs sur un taux de croissance négatif de - 2,2%, et à cette baisse de croissance s'ajoute un resserrement de la marge de manœuvre budgétaire qui nous oblige à compter sur l'aide cruciale des partenaires internationaux au développement pour répondre aux besoins de financement. La

<sup>3</sup> MSP, Directions des ressources humaines, Rapport annuel d'activités 2017, Kinshasa, Mars 2018

<sup>4</sup> Sources : données communiquées par la BCC.

dynamique mondiale de l'allégement de la dette pour les pays les plus vulnérables dont 20 millions \$ pour notre Pays est à saluer à cet effet.

Il convient essentiellement d'utiliser la politique macroéconomique pour protéger la main d'œuvre, atténuer les pertes économiques et favoriser la reprise des activités.

A ce titre, je salue les mesures économiques qui ont été prises par le Gouvernement pour contenir les chocs économiques internes et externes découlant de cette crise sanitaire.

Mais notre Pays est improprement intégré aux chaînes de valeurs globales. Il est surtout exportateur de matières premières et importateur de produits intermédiaires et finis.

En effet, Plus de 90% de ses exportations sont des matières premières (minerais et pétrole) et 40% le sont à direction de la Chine, ce qui rend son économie très dépendante à la fois de l'évolution du cycle des matières premières et de la demande chinoise. En dépit des efforts encourageants du Gouvernement, la question de la diversification de l'économie et de l'indépendance économique, financière et logistique de notre Pays reste clairement posée quant à sa capacité de faire front à des crises comme celle du Covid-19.

Demain se posera donc la question des transformations structurelles à mettre en œuvre au sein de notre économie, afin d'augmenter la résilience économique et sociale des populations aux chocs extérieurs, tant du côté de la demande sociale en matière de santé, d'éducation, de formation et d'emplois ; que du côté de l'offre en biens et services, supposant la hausse des capacités productives dans leur ensemble.

Il faudra « se déconnecter » de l'économie mondiale globalisée. En d'autres termes, il s'agira de faire du développement autocentré, c'est-à-dire, faire en sorte que la densité des flux économiques internes du Pays et de la sous-région soit supérieure à celle des flux économiques qui leurs sont externes. L'avantage réside dans le fait que ce scénario permet d'intervenir au plus tôt pour limiter les conséquences négatives des crises, quelles qu'elles soient économiques ou sanitaires.

Le Congo doit se préparer à trouver sa place dans le nouvel ordre économique international qui pourrait se mettre en place après cette crise.

Le pari que la RDC devra gagner sera premièrement celui de bâtir un système financier à même de garantir le financement des activités économiques et de développer un véritable marché local.

Aussi, le secteur informel faisant office de « maquis » pour la survie de ceux que le secteur formel n'a pas pu intégrer ou a rejetés, l'enjeu sera d'intégrer cette

économie qui représente 70% des interactions économiques dans le système financier formel.

En outre, les productions agricoles d'exportation (coton, café, cacao, sucre, thé et caoutchouc) qui occupaient une part non négligeable des exportations congolaises dans les années 80 sont aujourd'hui réduits à une portion congrue et, les cultures vivrières (manioc, plantain, maïs, arachide, et riz) peinent à satisfaire la demande locale. Le maïs importé occupe désormais une place importante dans les consommations des ménages urbains.

Notre pays fort de ses 80 millions d'hectares de terres arables, d'un climat généreux, d'une bonne densité du réseau hydrographique, et d'une main d'œuvre abondante, se doit d'investir dans l'agroalimentaire afin de vaincre l'extrême pauvreté et la famine à l'horizon 2030.

S'agissant du droit du travail, tous les chiffres convergent vers une hausse substantielle du chômage de masse, car plusieurs congolais risqueront de perdre leur travail ou leur revenu du fait des répercussions du Covid-19.

L'Etat doit prendre des mesures de soutien à l'emploi pour protéger l'emploi et aider les PME à préserver leur activité mise à mal par la crise sanitaire en mettant en place des dispositifs de soutien à la trésorerie des entreprises, par l'octroi de prêts garantis dans des conditions avantageuses. C'est ainsi que nous préserverons des milliers d'emplois vitaux à la vie des Congolais.

- **Pour une bonne gouvernance au service du Peuple**

La République est un mot creux si elle ignore les conditions concrètes de la vie des gens. Elle ne peut qu'être sociale. Mais l'impératif post-covid-19 exige une République d'un genre nouveau avec un nouveau type de gouvernance car les congolais ont de moins en moins confiance en leur dirigeants, ils ont ras-le-bol de l'opacité qui caractérise la gestion de la chose publique dans notre Pays.

Il est temps de prendre des mesures nécessaires afin de rendre transparente et fiable l'action financière de l'Etat pour que tout soit clair et accessible à tous. Seule cette transparence pourra recréer la crédibilité du peuple en ceux qui sont chargés de présider aux destinées de l'Etat.

Et pour cela, la gestion de la res publica doit migrer vers une culture d'entreprise en responsabilisant d'un côté les gestionnaires de l'Etat et de l'autre côté, les parlementaires. Tout celui qui gère la chose publique doit s'attendre à une sanction en cas de mégestion ou des malversations.

Cette nouvelle gouvernance que j'appelle de tous mes vœux, est celle répondant aux standards internationaux en matière de gestion des finances publiques, et cela

suppose aussi une gestion budgétaire basée sur une approche managériale pour d'avantage d'efficacité. Cette gestion managériale du Budget de l'Etat, instaurée depuis des décennies dans les Etats modernes a pour but d'axer le processus budgétaire sur le résultat et la performance afin d'éviter d'exécuter des dépenses non essentielles et ainsi, renforcer la crédibilité budgétaire c'est-à-dire la mobilisation effective par les régies financières de toutes les recettes prévues dans le Budget.

Mais avec une pression fiscale d'à peine 10% sur une moyenne régionale de 20%, le gouvernement éprouve d'énormes difficultés à réaliser ses prévisions en terme de recette budgétaire et surtout à les canaliser vers le Trésor de l'Etat dans un contexte sécurisé contre le coulage des recettes.

Ainsi, il faut numériser les opérations fiscales et financières pour sécuriser et fiabiliser la traçabilité des deniers publics en mettant en place un logiciel de gestion des finances publiques reliant l'ensemble des acteurs financiers de la comptabilité publique des ministères et de leurs services déconcentrés (gestionnaires, comptables, ordonnateurs, contrôleurs financiers). A l'instar de CHORUS qui est utilisé en France depuis 2009.

Pour mieux mobiliser les recettes fiscales et non fiscales, faudrait-il continuer à avoir plusieurs régies financières ou immigrer vers une seule Direction Générale des Finances ?

Dans le processus de mobilisation des sources de financement pour son programme, l'Etat doit chercher d'autres modes de financement de son budget, notamment à travers le recours aux appuis budgétaires extérieurs et à l'emprunt intérieur. Il faut reconnaître les efforts du gouvernement dans la mise en place avec succès des adjudications des Bons du trésor qui ont suscités un engouement attestant que le marché financier local revit.

Les autres modes novateur de financement d'infrastructures, tel que le Partenariat Public-Privé, en sus de la coopération bilatérale et multilatérale ne sont pas à négliger.

Cependant pour ce qui est du recours aux financements internationaux, nous suggérons la création d'une agence composée d'experts qui accompagneront l'Etat pour les stratégies de lever des fonds.

S'agissant des dépenses publiques, dans le cadre des efforts visant à améliorer la transparence et la responsabilisation dans l'utilisation des ressources publiques, il est impératif de mettre fin au système de gestion sur base de caisse sans contrôle à priori et rationaliser le recours aux procédures d'urgences ainsi que de dépenses hors chaine ne respectant pas le circuit normal de la dépense publique à savoir l'engagement, l'ordonnancement, la liquidation et le paiement.

Afin d'éviter la dictature budgétaire caractérisée par le fait que le Ministère du budget puisse opérer des coupes de façon unilatérale dans les prévisions des autres ministères, institutions et services publics émergeant du budget de l'Etat, il est impérieux d'instaurer les arbitrages budgétaires c'est-à-dire un cadre d'échange entre le Ministre du budget et un autre Ministre concerné pour échanger autour de la programmation et les moyens y afférents. En cas de désaccord, le Premier Ministre tranchera pour le plafond tendanciel. Cet exercice instaurera la cohésion

au niveau du gouvernement et empêchera aux ministres et autres responsables d'institutions et services publics de l'État de venir solliciter des réajustements au niveau du parlement.

Dans le même registre de la transparence, je propose que les prérogatives de la Cour des Comptes soient renforcées pour qu'elle joue réellement son rôle, celui de juger les acteurs de la comptabilité publique, de contrôler et certifier les comptes de l'Etat afin qu'on ait des comptes publics sincères.

C'est la cour des comptes qui doit en principe alimenter le débat public sur la réalisation ou non des projets publics. Je suggère ainsi son indépendance du contrôle du parlement.

L'actuelle loi ordinaire sur les finances publiques (LOFIP), doit être muée en Loi organique sur les lois des finances pour des raisons évidentes de sécurité juridique.

La transparence dans l'exécution du budget passe également par le respect des procédures de passation des marchés publics ; à ce titre, j'invite le gouvernement à se rassurer par le biais de l'autorité de régulation des marchés publics ainsi que de la direction générale de contrôle des marchés publics de la stricte observance dans l'avenir des principes sacro-saint de passation des marchés à savoir la transparence des procédures de passation des marchés publics, l'égalité de traitement des candidats soumissionnaires et de la prise en compte de l'expertise et des compétences nationales, et que, les attributions des Marchés, puissent être exempts de toute forme de corruption et de la pratique peu conventionnelle de rétrocommission. Le recours abusif aux marchés publics de gré à gré souvent effectué avec des entreprises douteuses est également à proscrire.

Plus que jamais il est temps de mettre l'Homme congolais au centre de nos priorités, de mettre la patrie avant nos partis politiques et de privilégier la méritocratie, il est temps d'être à la hauteur de ce grand Pays et de son peuple courageux et travailleur et de prendre part à cette grande volonté manifestée par le régime actuel à travers de grandes réformes déjà apportées, telle que la gratuité de l'enseignement primaire.

L'opportunité nous est donnée comme jamais auparavant de réformer l'État au lendemain de cette pandémie. Ne serait-il pas temps d'enclencher les différentes réformes constitutionnelles et législatives vitales à notre Pays ?

Les réformes législatives à venir doivent être précédées des études approfondies pour dégager les effets positifs et ceux négatifs dans la population, ce qui est une approche de la recherche de la légitimité préalable.

Pour l'efficacité de l'action législative, je suggère la création d'une Session d'Evaluation Parlementaire (SEP), un cadre d'interaction entre les parlementaires et les membres du gouvernement. Cela permettra aux parlementaires d'évaluer la réalisation des actions du gouvernement, c'est une sorte de conférence de performance. Elle évalue le résultat de chaque programmation. Il faut équiper les parlementaires avec les Notes d'Exécution Parlementaires (NEP).

La coalition gouvernementale est, à cet effet, appelée en toute responsabilité et ce, en concertation avec les groupes politiques minoritaires à définir le cadre de ces réformes et de les faire aboutir pour l'intérêt de tous.

- **Vers un nouveau modèle social**

Sur le plan social, les mesures de distanciation sociale dont la fermeture des écoles, des églises, des débits de boissons, des restaurants et de restrictions sur l'organisation des funérailles ont profondément transformé les modes de sociabilité de plusieurs congolais.

Ces différentes mesures jettent une lumière crue sur les inégalités sociales dans notre Pays, avec d'un côté des citoyens bien lotis capables de faire face à l'impact socio-économique du virus et de l'autre côté une grande majorité des citoyens vivant dans la précarité et ne pouvant se payer le luxe de se mettre à l'arrêt aux risques de mourir tout simplement de faim que de la pandémie.

Les millions d'élèves et d'étudiants qui ont été forcés de quitter leur école ou université dans l'ensemble du Pays, sont l'exemple éloquent de comment les répercussions du Covid-19 peuvent vous affecter différemment selon que vous êtes riches ou pauvres.

Avec un impact profond sur les familles, les communautés et l'apprentissage, les enfants les plus marginalisés, frappés par la pauvreté et vulnérables en seront les plus affectés en n'ayant pas accès à l'enseignement à distance comme mis en place dans de nombreux Pays au monde.

Le Covid-19 amplifie en effet les difficultés auxquelles les enfants sont déjà confrontés pour recevoir une éducation de qualité, d'où l'urgence d'investir dans le numérique et aussi dans la formation des enseignants afin de permettre aux jeunes d'accéder aux nouveaux outils d'apprentissage.

Le pouvoir public doit examiner la possibilité de maintenir les restrictions adoptées sur l'organisation des funérailles, afin d'épargner à plusieurs familles de se paupériser davantage lors de la perte d'un être cher. Réguler les nuisances sonores dans les quartiers résidentiels occasionnées tant par les bars que par les églises. Une question de civisme.

Le Peuple Congolais attend de ses gouvernants à qui il a confié le soin de forger les grandes réformes non seulement du quinquennat mais de l'avenir et de les assortir du talisman de la justice : justice dans l'effort de développement et justice dans la redistribution de ses richesses, oui les richesses de notre Pays appartiennent au peuple et ce dernier exige que l'élite congolaise mutualise les efforts sur des sujets cruciaux de l'ère Post-Covid-19 afin de conduire le changement tant attendu.

Tel un saut dans l'inconnu, le changement peut faire peur, peur parce que l'on ne sait à quoi s'attendre. Cela n'est pas nouveau, la question est existentielle. Mais

pour y parer, il faut s'y préparer dès maintenant et sans tarder, en discuter, projeter moult scénario et agir. Au-dessus de tout, braver la peur et avoir confiance en nous, confiance en notre volonté commune de bâtir, au cœur de l'Afrique. Construire un Etat de droit et une Nation puissante et prospère, fondée sur une véritable démocratie politique, économique, sociale et culturelle.

**Honorable Guy LOANDO MBOYO**  
Sénateur élu de la Province de la Tshuapa  
& Avocat au Barreau de Kinshasa/Gombe